



Des emplois vie scolaire ont été recrutés pour décharger les directeurs d'école.

## 30 000 aides à la rentrée au pied levé



REUTERS

Par Véronique SOULE

QUOTIDIEN : Mercredi 30 août 2006 - 06:00

Roland Bonnot, directeur d'école à Ruffey-lès-Echirey (Côte-d'Or), commune de 1 200 habitants près de Dijon, attend de pied ferme son «EVS» (emploi vie scolaire). «Je sais que c'est un homme d'une quarantaine d'années, chômeur de longue durée. On m'a dit sa profession, mais j'ai oublié.» Il fera sa connaissance vendredi matin, lors de la rentrée des enseignants. «Je connais le cahier des charges que j'ai présenté en vue de son recrutement, ajoute-t-il. Une aide aux tâches administratives que j'assume, aux collègues aussi, pour les activités sportives, artistiques et informatiques, car nous avons 27 élèves par classe. Enfin, la constitution d'un fonds documentaire à partir de toutes les brochures que nous avons accumulées.»

Près de 30 000 EVS, RMistes pour la plupart, ont ainsi été recrutés dans toute la France pour décharger les directeurs d'écoles primaires et, lorsque le cas se présente, pour aider à la prise en charge des enfants handicapés que toute école doit désormais accepter (environ 2 000 EVS sur le total). Recrutés dans le cadre des contrats d'avenir mis en place par le ministre de l'Emploi, Jean-Louis Borloo, ils représentent l'une des grandes nouveautés de la rentrée.

Scepticisme. Alors que le monde enseignant se plaint d'un manque de moyens, en particulier de réductions de postes, leur arrivée est souvent accueillie avec scepticisme. Le syndicat majoritaire dans le primaire, le SNUIPP, n'y croit guère. «C'est une mauvaise réponse à un vrai problème», résume son porte-parole Gilles Moindrot, qui dénonce la précarité de ces emplois et le manque de formation des candidats. Les enseignants de l'Unsa lui donnent une chance. Le syndicat a signé un protocole en mai avec le ministère de l'Education prévoyant la création de ces EVS pour mettre fin à la grève administrative des directeurs qui s'estiment surchargés.

Nostalgie. Dans le département des Landes, 80 directeurs d'école (sur 350 au total) ont déclaré qu'ils n'en voulaient pas. «Ils ont peur que cela soit plus une charge qu'une aide, explique Philippe Miquel, le secrétaire département du SNUIPP. Car il faudra d'abord les former, ce qui peut prendre deux-trois mois, sachant qu'ils partiront au bout de dix mois.»

D'après lui, alors que chaque école avait droit à un EVS, une quarantaine seulement ont été recrutés, qui seront affectés à l'aide d'élèves handicapés. Son syndicat a donné la consigne aux directeurs de ne pas participer aux commissions d'entretien, qui sélectionnent les candidats envoyés par l'ANPE (trois à quatre par poste). «Il faut ajouter la réticence des responsables de collège et de lycée, qui seront les employeurs de ces EVS : beaucoup répugnent à faire signer des contrats si précaires», complète Philippe Miquel.

Le ministère compte sur le pragmatisme des directeurs d'école qui verront vite les avantages du dispositif. Lors de leur création sous le gouvernement Jospin, les emplois-jeunes avaient été contestés. Leur suppression par le ministre Luc Ferry a ensuite provoqué des grèves. Aujourd'hui, ils suscitent la nostalgie : ils requéraient un bac minimum, pouvaient être prolongés jusqu'à cinq ans... Certains candidats aux EVS ont même postulé, croyant qu'il s'agissait d'un emploi-jeune.

Casier judiciaire. «Il y avait au départ une certaine morosité, mais cela a évolué, assure Mariannick Dubois-Lazzarotto, inspectrice à Paris qui a recruté les treize EVS de son secteur (19 écoles). Des directeurs siégeaient aux entretiens que l'on a eus avec les candidats et 17 ont suscité l'unanimité. Certains étaient même carrément enthousiastes.» Deux ont toutefois dû être rayés in extremis : leur casier judiciaire n'était pas vierge, l'un des critères requis. Parmi les autres exigences : une maîtrise du français, des qualités de contact, un peu d'expérience si possible, notamment lorsque le poste sera destiné aux handicapés.

Pour connaître ces nouveaux venus, il faudra attendre la rentrée. Les recruteurs ont du mal à en parler, tant ils sont divers : des personnes en difficulté, répètent-ils, et des mères de famille qui ont longtemps arrêté de travailler.

<http://www.liberation.fr/actualite/societe/201182.FR.php>

© Libération